



CAISSE D'ÉPARGNE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



## Communiqué de presse

### **Baromètre financier des communes et des communautés : fort risque de baisse des investissements pour 2013**

Paris, le 20 novembre 2012

Le baromètre financier 2012 des maires et présidents de communautés, réalisé par l'institut CSA pour le compte de l'AMF et de la Caisse d'Épargne, confirme l'engagement des élus à rester les premiers investisseurs publics. Cependant, les incertitudes des élus sur leurs marges de manœuvre financières et leur accès au crédit pèsent sur les intentions d'investissement, en chute depuis 2010. Seuls 15 % des maires envisagent d'utiliser leur épargne pour investir davantage en 2013.

Maîtriser l'évolution des charges, gagner en visibilité sur les recettes, partager la ressource via des mécanismes de péréquation verticale et horizontale, comme le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), sont les priorités 2013 pour les maires et les présidents de communauté.

Interrogés sur le rôle des collectivités locales dans le financement des investissements publics, ils privilégient la solidarité au sein du bloc local. A ce titre, 90 % des présidents d'intercommunalités interrogés souhaitent que leur collectivité porte de plus en plus de projets du territoire. De même, maires et présidents comptent sur la contribution des départements et régions.

Alors que les collectivités locales sont appelées à participer à l'effort national de réduction du déficit public, les maires et les présidents de communautés rappellent que les comptes publics locaux sont d'ores et déjà équilibrés, et réaffirment leur attachement à maintenir l'investissement public pour contribuer à la relance économique.

#### **Les principaux enseignements du baromètre**

- Deux ans avant les élections municipales de 2014 et dans un contexte de hausse des impôts, la stabilisation de la pression fiscale est devenue l'objectif prioritaire des maires et présidents de communautés (respectivement 55% et 60%).
- Deux tiers des maires (66%) et présidents de communautés (62%) estiment que leur commune a un niveau d'endettement satisfaisant, ce qui s'accompagne logiquement d'une volonté de tempérer les emprunts. En 2013, 37% des maires ont ainsi l'intention d'emprunter moins qu'en 2012, 30% d'emprunter plus et 28% d'emprunter autant.
- Interrogés sur l'emploi qu'ils feront en priorité de leur épargne en 2013, les maires souhaitent à 46% mettre en réserve pour l'autofinancement des années suivantes et seulement à 15 % investir davantage.
- La voirie et les dépenses sociales et scolaires restent les premiers besoins d'investissement des collectivités alors qu'un coup d'arrêt est porté à l'augmentation des dépenses de personnel.



- En matière de développement durable, les collectivités donnent la priorité à la rénovation thermique des bâtiments (60% pour les maires et 50% pour les présidents de communautés).
- Concernant l'entrée en vigueur du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), la majorité des maires (39%) et des présidents de communautés (55%) estime que les critères de calcul du prélèvement et du versement sont adaptés. Les autres souhaiteraient que les modalités de prélèvement et de redistribution prennent davantage en compte l'effort fiscal et le revenu par habitant.
- Pour ce qui est de l'approfondissement de la carte intercommunale, les maires sont massivement favorables à une stabilisation cumulée de la fiscalité des communes et des EPCI (82% pour les maires et 89% pour les présidents de communautés).

### La méthodologie du baromètre

Ce sondage a été réalisé par téléphone par l'institut CSA du 17 au 28 septembre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 513 maires et les 25 et 26 octobre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 101 présidents d'EPCI. L'échantillon de maires a été stratifié selon la région et la taille de la commune et raisonné selon la taille de la commune : certaines catégories, en termes de tailles de commune, ont été surreprésentées de manière à disposer d'effectifs suffisants puis ramenées à leur poids réel dans l'échantillon lors du traitement informatique de l'étude. L'échantillon de présidents d'EPCI a été stratifié selon le type d'EPCI. Il a également été raisonné en ce qui concerne le type d'EPCI : certains ont été surreprésentés de manière à disposer d'effectifs suffisants puis ont été ramenés à leur poids réel dans l'échantillon lors du traitement statistique de l'étude.

### A propos des Caisses d'Épargne

*Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 27 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.*

### A propos de l'Association des maires de France :

*Fondée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1933, l'Association des maires de France permet aux élus municipaux et intercommunaux d'être représentés par un interlocuteur fort, unique et pluraliste, défendant leurs intérêts au niveau national. Son action repose sur un réseau de plus de 36 000 adhérents, dont près de 1 600 présidents de communautés.*

### Contact presse Caisse d'Épargne

Emilie Balderacchi : 33 (0)1 58 40 74 79  
[emilie.balderacchi@bpce.fr](mailto:emilie.balderacchi@bpce.fr)

### Contact presse AMF

Thomas Oberlé : 33 (0) 1 44 18 51 91  
[toberle@amf.asso.fr](mailto:toberle@amf.asso.fr)